

# ISO 20022: «Guide pratique»

Le présent «Guide pratique» a été conçu pour aider les partenaires logiciels à appliquer la norme ISO 20022 à leurs produits logiciels. Le guide indique où se trouvent quels **spécifications et manuels** et quelles sont les **possibilités de test**. De plus, en tant que partenaire logiciel, vous obtenez des **indications** et des conseils sur ce que vous devez particulièrement prendre en compte pour la planification, la réalisation et le lancement de vos produits logiciels.

## Principes et feuille de route de la place financière Suisse

1. La place financière Suisse a préparé pour vous les «Business Rules», les «Implementation Guidelines» et le «Swiss Usage Guide», disponibles sous le lien suivant:  
<http://www.six-interbank-clearing.com/fr/home/standardization/iso-payments/customer-bank/implementation-guidelines.html>.  
Vous trouverez également sur ce site web le schéma XML ainsi qu'un fichier type des messages ISO 20022 actuels pain.001, pain.002, pain.008, camt.053 et camt.054 (notification créanciers).
2. Sur la base des principes de la place financière Suisse, des aide-mémoire et manuels complémentaires sont disponibles sur le site web de PostFinance:  
<https://www.postfinance.ch/fr/biz/zv/download.html>.

Ces deux sites web fournissent toutes les informations pour une mise en œuvre réussie de la norme ISO 20022. Les manuels suivants méritent notamment d'être cités:

<b>Manuel OPAE</b>	Nouvelle procédure de virement avec pain.001 et pain.002 et commande de notification dans l'extrait de compte.
<b>Manuel BVR</b>	Le fichier V.11 est remplacé par un message camt.
<b>Manuel des utilisateurs de PostFinance avec des cas d'application</b>	Des exemples d'utilisation choisis favorisent la compréhension et soutiennent le contrôle de la qualité.
<b>Manuel Documents de compte électroniques</b>	Nouvel extrait de compte électronique (camt.053) et nouvelle notification détaillée (camt.054) pour BV, BVR, BPR, CH-DD, SEPA-DD, la notification d'ordre OPAE ainsi que les avis de débit et de crédit.
<b>Manuels Système de recouvrement direct (système de recouvrement direct CH-DD et système de recouvrement direct SEPA)</b>	Nouveau système de recouvrement direct avec pain.008 et pain.002.

3. La feuille de route de la place financière Suisse concorde avec tous les établissements financiers. Pour les clientes et les clients PostFinance, cela signifie que :
  - l'OPAE doit être remplacé **à compter de maintenant** jusqu'à fin 2017;
  - les fichiers BVR/BPR-\*.v11 doivent être remplacés par des messages camt **à compter de maintenant** jusqu'à fin 2017;
  - Debit Direct doit être remplacé par CH-DD **à compter de maintenant** jusqu'à fin 2017;
  - PostFinance XML sera supprimé pour fin 2017;
  - il y aura un nouveau schéma pour le pain.008 SEPA-DD (EUR) au 20 novembre 2016;
  - les **justificatifs** BVR doivent être remplacés avant fin 2020 (disponibles au plus tôt à partir de mi-2018; de plus amples informations à ce sujet suivront).

Veuillez noter que les prestations seront désactivées pour les clients lors des dates mentionnées. Vos produits logiciels doivent donc être compatibles avec les nouvelles prestations suffisamment tôt afin que les clients puissent introduire leurs logiciels jusqu'à la date indiquée.

Nous vous recommandons de traiter le module 1 de la **formation en ligne** (WBT). Il porte sur l'harmonisation du trafic des paiements et sur les divers projets ou étapes du gros projet.  
<https://www.postfinance.ch/fr/biz/zv/help/training.html>

**Points importants pour une mise en œuvre réussie**

**a) Placement des ordres dans la nouvelle procédure de virement avec livraison pain.001, pain.002, pain.008 et notification d'ordre**

- **OPAE:** vous gérez désormais le **degré de détail de l'extrait de compte** (camt.053, PDF, MT940 ou papier) dans le **fichier d'ordre de paiement pain.001** au moyen du drapeau de gestion «Batch Booking». Si ce drapeau est réglé sur «true», un débit collectif a lieu, s'il est réglé sur «false», des débits individuels sont effectués. Faute de livraison de l'élément, l'écriture comptable se voit attribuer par défaut le paramètre «true». Il n'est pas possible de régler le degré de détail avec pain.008.
- Les Additional Optional Services (AOS) sont décrits dans le manuel OPAE et CH-DD. Les AOS constituent des écarts, des précisions, des ajouts que chaque établissement financier tient à disposition de ses clients. Etant donné qu'il s'agit pour la
- **OPAE et CH-DD:** veuillez saisir le **nom et la version du logiciel** dans l'élément «Initiating Party» (ISO Index 1.8) de pain.001. Vous nous facilitez ainsi le traitement des questions du support.

plupart de souhaits de clients mûris sur plusieurs années, nous vous recommandons de les réaliser pour les clients de PostFinance.

- **OPAE:** vous gérez la réception de la **notification d'ordre** (confirmation d'exécution/confirmation individuelle) à l'aide de l'élément «Proprietary» (ISO Index 2.20) avec les attributs NOA (No Advice), SIA (Single Advice), CND (Collective Advice **No** Details) ou CWD (Collective Advice **With** Details). Faute de livraison de l'élément, les données de base du client définies par PostFinance sont utilisées. Le **format** de livraison de ces documents de notification est également défini dans les données de base. Vous trouverez de plus amples détails dans le manuel OPAE.
- **OPAE:** s'agissant de la commande d'affichage, faites attention au **souhait de discrétion** du client (p. ex. les versements de salaires doivent être livrés avec Batch Booking = true et NOA).

1.8	[0..1]	Group Header +Initiating Party ++Contact Details +++Name	<Nm>	O	Recommandation: doit contenir le nom du logiciel, avec lequel ce message a été créé.
1.8	[0..1]	Group Header +Initiating Party ++Contact Details +++Other	<Othr>	O	Recommandation: doit contenir la version du logiciel, avec lequel ce message a été créé.

- Les messages ISO envoyés (p. ex. pain.002/camt.054 et camt.053) ne disposent pas de feuille de style pour l'affichage sur écran ou l'impression papier. En tant que partenaire logiciel, vous êtes libre de définir la présentation à l'écran ou l'impression; **PostFinance ne donne aucun modèle de mise en page.** Veuillez noter que les messages 1-n pain.002 par ordre OPAE ou DD livré sont déclenchés (c'est le niveau B avec le niveau d'ordre qui compte et non le fichier). PostFinance procède à une séparation de l'ordre, p. ex. si diverses dates d'échéance ou monnaies sont comprises. Dans ce cas également, la notification a lieu au niveau de l'ordre.

- Avant la livraison de pain.001/pain.008 à PostFinance, vous devriez vérifier localement la structure des messages sur la base du **schéma XSD**. Un non-respect du format entraîne le rejet de tout le message, voire de tous les ordres compris dans le fichier. Grâce à ISO 20022, la qualité des données est améliorée et le langage XML permet au logiciel du client d'intercepter les fichiers défectueux avant l'envoi à l'établissement financier.
- La réception et l'envoi des formats ISO se déroulent **comme avec les canaux existants:** e-finance, serveur Telebanking (module IS/TBS), FDS avec sFTP ou SWIFT FileAct.

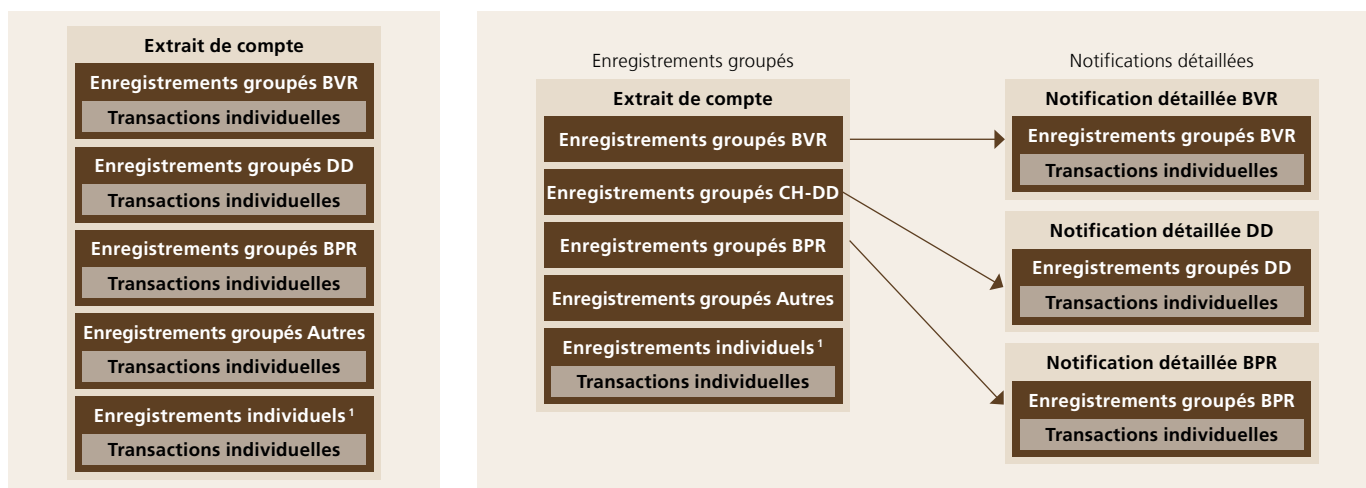
Veuillez tenir compte des possibilités suivantes pour le système de recouvrement direct:

<b>En Suisse</b>	CH-Direct Debit pain.008 possible en CHF et en EUR avec imputation des <b>comptes postaux</b> B2C (privés) et B2B (clients commerciaux).	B2C (CH-DD COR1) avec droit de contestation pendant 30 jours; B2B (CH-DD B2B) sans droit de contestation.
<b>A l'étranger</b>	SEPA Direct Debit pain.008 avec imputation des <b>comptes</b> dans l'espace SEPA en EUR.	B2C (SEPA-DD CORE) avec droit de contestation pendant 30 jours; B2B (SEPA-DD B2B) sans droit de contestation.

## b) Diverses notifications de compte et d'ordre

- Sur la période du **1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017**, les clients doivent décider quelle offre de notification ils souhaitent. Ce réglage peut être défini différemment pour chaque compte:
  - Extrait de compte dans camt.053 avec enregistrements groupés au niveau C et notification détaillée au niveau D.  
Si, en plus, l'extrait de compte est souhaité en format PDF ou MT940, seuls des enregistrements groupés apparaissent.

- Extrait de compte avec enregistrements groupés dans camt.053 au niveau C et notification détaillée séparée dans camt.054 au niveau D.  
Si, en plus de l'envoi camt, le client souhaite un extrait de compte au format PDF ou MT940, seuls des enregistrements groupés s'affichent dans ces formats.



- Jusqu'à présent, il était possible d'obtenir différents numéros de participation BVR pour différents comptes de crédit dans un fichier \*.v11. Désormais, les fichiers BVR camt.054 sont envoyés **de manière analogue au compte de crédit** (donc unique pour chaque compte). Néanmoins, les participations 1-n BVR sont désormais possibles dans un camt.54 (niveau C = enregistrement groupé par numéro d'adhérent BVR, niveau D = transactions individuelles).
- Les crédits BVR sont envoyés au format ISO 20022 selon le principe brut. Concrètement, il y a un total des crédits, un total des corrections et un total des contre-passations dans un fichier camt.054 BVR.

- Les schémas camt.053 et camt.054 sont envoyés par défaut dans la version 4 du schéma XML dès que le client a opté pour une procédure de notification → voir à ce sujet l'aide-mémoire concernant le passage à ISO 20022. La notification créanciers issus d'un pain.001 (camt.54 créancier) n'existe pour le moment que dans la version 2 et sera disponible dans la version 4 à partir d'octobre 2016. Cela signifie que votre logiciel doit être en mesure de traiter les deux schémas XML (versions 2 et 4) jusqu'en octobre 2016.
- L'extrait de compte électronique (camt.053) sans image de titre est envoyé en tant que fichier XML individuel. L'extrait de compte électronique (camt.053) avec image de titre (TIFF) est envoyé dans un fichier ZIP (.tar.gz). Ainsi, tous les fichiers sont réunis dans un seul lieu d'archivage.



## Possibilités de test

Le test sert à vérifier la structure des messages et le déroulement du travail. Nous recommandons le déroulement suivant:

1. La procédure de virement (OPAE) en tant que message pain.001 et les fichiers Direct Debit en tant que message pain.008 peuvent être testés sur la **plateforme de tests de PostFinance** <https://isotest.postfinance.ch>. Veuillez vous enregistrer (gratuitement) et, en tant que partenaire logiciel, choisir l'option «Je suis un partenaire logiciel».
2. Dans les paramètres, vous définissez un **compte virtuel** ainsi que le type et le volume des **messages ISO** que vous aimeriez recevoir sur la base d'un ordre pain.001/pain.008 (procès-verbal d'examen, notification d'ordre pain.002, camt.053 avec/sans détails, camt.054, rejets artificiels). A la **rubrique «Cas de test pour les bonnes pratiques»**, vous trouverez les cas de test usuels, qui vous seront très utiles pour le contrôle de la qualité.
3. Les clients PostFinance bénéficiant de l'accès à e-finance ont la possibilité de mener des tests le plus proche possible de la pratique avec leurs comptes sur le système de test client <https://e-finance.postfinance.ch/test.html>. Avant de vous connecter pour la première fois, nous vous prions d'annoncer le test au numéro 0848 848 424. Nous configurerons alors les droits et données de base correspondants.
4. PostFinance publie l'«**ISO Readiness**» de ses partenaires logiciels. Les cas d'application les plus fréquents et une auto-déclaration sur l'étendue des fonctionnalités ISO de votre logiciel doivent être introduits sur notre plateforme de tests <https://isotest.postfinance.ch> en tant que base de l'«ISO Readiness». Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le document «Guide pour le lancement avec PostFinance».

## Lancement et données de base

Lors du lancement ou de la mise en service du logiciel, le client doit veiller à des règles de mise en œuvre spécifiques. Ces dernières s'appliquent lors de la livraison de l'ordre de paiement (**pain.001**). Les données de base enregistrées par PostFinance jouent ici un rôle essentiel, uniquement pour l'avis d'ordre OPAE (cf. tableau).

Ces règles de format s'appliquent aussi bien si la balise de notification <PTRY> est livrée (attributs possibles NOA, SIA, CWD, CND) que si la balise <PTRY> n'est pas livrée. PTRY déclenche alors les documents correspondants; le format (XML, PDF, papier) est défini sur les données de base.

Lors de la planification de l'introduction chez le client, clarifiez les formats qui sont définis. Au niveau du réglage «données de base = PostFinance XML»,

la notification d'ordre passe automatiquement à ISO XML lors de la livraison d'un **OPAE au format pain.001**. Si ses logiciels ne sont pas en mesure de traiter pain.002 et camt.054, le client doit s'adresser à son conseiller à la clientèle et utiliser un autre format (p. ex. PDF). Le format de l'**extrait de compte** (p. ex. de PF XML vers ISO XML) doit **être systématiquement adapté par le conseiller à la clientèle**.

Lors de la mutation des services **BVR et DD** vers **BVR-ISO et CH-DD**, le client doit prendre contact avec son conseiller à la clientèle. Veuillez noter que la migration n'a lieu qu'après **3-5 jours**. Concrètement, le client doit traiter les anciennes données auparavant, puis demander la mutation auprès de son conseiller à la clientèle. Ensuite, les nouveaux formats peuvent être traités.

Type de notification	Données de base clients actuelles chez PostFinance	Que se passe-t-il lors de la première livraison pain.001?	Nécessité d'agir du client/ de l'éditeur de logiciel	A noter
Notification de compte (extrait de compte)	PDF	PDF	–	Uniquement indiqué pour l'archivage
	PostFinance XML	PostFinance XML	Remplacer à partir de 2016 par camt.053; délai fin 2017	Nouvelles spécifications camt.053
	MT940	MT940	Remplacer à l'occasion par camt.053	
	<b>camt.053</b>	<b>camt.053</b>	<b>camt.053 doit pouvoir être traité.</b>	<b>Nouvelles spécifications camt.053</b>
	Papier	Papier	–	Payant
Notification d'ordre (avis de traitement – état des paiements –, confirmation d'exécution, confirmation détaillée)	PDF	PDF	–	Uniquement indiqué pour l'archivage
	PostFinance XML	ISO XML ▶ pain.002 (état) ▶ camt.054 (confirmation)	<b>pain.002 et camt.054 doivent pouvoir être traités.</b>	Attention: changement automatique de PF XML à ISO XML en cas de changement de TXT OPAE à ISO OPAE si PF XML est paramétré dans les données de base.
	<b>ISO 20022</b> ▶ <b>pain.002</b> ▶ <b>camt.054</b>	<b>ISO 20022</b> ▶ <b>pain.002</b> ▶ <b>camt.054</b>	–	<b>pain.002 montre l'état des ordres (OK/NOK), camt.054 contient les confirmations; contrôles de processus avec l'end-to-end-ID</b>

## Collaboration avec PostFinance lors du lancement

PostFinance s'intéresse à votre **plan de mise en œuvre ISO 20022**. En tant que numéro un du trafic des paiements, nous voulons mieux accompagner nos clients et leur fournir toutes les informations nécessaires pour la préparation aux fonctions ISO 20022. A ces fins, nous avons saisi dans une base de données tous les partenaires et produits logiciels. Grâce à ce système d'information, nos conseillers à la clientèle et nos services de support internes peuvent vérifier quel partenaire logiciel soutient quelles fonctions ISO 20022 avec quel produit logiciel, et à partir de quand. Nous vous prions de nous remettre les données sur la **planification de la mise en œuvre** de votre phase d'analyse par le biais de la plateforme ISO (<https://isotest.postfinance.ch/corporates/?locale=fr>) ou de nous les faire parvenir par e-mail ([software-info@postfinance.ch](mailto:software-info@postfinance.ch)).



PostFinance SA  
Mingerstrasse 20  
3030 Berne

Téléphone +41 848 848 848  
[www.postfinance.ch](http://www.postfinance.ch)

**PostFinance**